

1969 le Concorde s'envole, De Gaulle s'en va, les Français ont droit à la quatrième semaine de congés payés, un homme pose le pied sur la lune, le festival Woodstock s'enflamme au petit matin sur le solo de guitare de Jimmy Hendrix qui sur l'hymne américain joue le son des bombes qui s'abattent sur le Vietnam, des féministes s'organisent contre le patriarcat et la capitalisme c'est la naissance du front de libération des femmes au Québec.

L'ancien monde est en train de changer, 69, année érotique, année d'un désir absolu de liberté et la première pour les femmes, celle de pouvoir avorter.

Dans la foulée de ce désir de liberté d'émancipation de luttes collectives c'est la naissance de l'association FIT ! Nous avons 50 ans !

L'association a toujours été un lieu d'hébergement de jeunes femmes, d'abord un foyer de jeunes travailleuses, accueillant des femmes étrangères et de province venant travailler à Paris. Puis avec la dégradation du contexte économique, le public s'est pré-

carisé et paupérisé, le CHRS a été créé et a progressivement remplacé le foyer de jeunes travailleuses. C'est depuis un dizaine d'années que l'association s'est spécialisée dans la lutte contre les violences car nous nous sommes aperçues que la grande majorité des jeunes femmes qui arrivaient avaient connu des violences sexistes et sexuelles... il suffit de leur poser la question.

Les jeunes femmes que nous hébergeons cumulent les violences : excision, mariage forcé, viol, prostitution... Parce que notre expérience, notre expertise nous montrent qu'elles sont mal repérées, mal écoutées, que trop de temps est perdu, nous lançons le premier lieu d'accueil et d'orientation pour des jeunes femmes 15 /25 ans à Bagnolet pour celles qui vivent dans le 93, le 19ème et 20 ème arrondissements.

Nous l'inaugurerons le 31 août en même temps que nous fêtons nos 50 ans.

En 50 ans, des milliers de jeunes femmes hébergées, des luttes et des combats gagnés et tant d'autres encore à remporter.

50 ans du FIT !

Pour fêter nos 50 ans jeu de pistes sur les traces de femmes et féministes

Le principe est très simple. Entre notre siège du 3ème arrondissement et le nouveau lieu d'accueil à Bagnolet, il s'agira de répondre à des questions et des énigmes, en équipe.

1ère étape avant de chausser vos tennis : réservez votre 31 août.

2ème étape constituez une équipe : de tout format et de toute composition, pas de limite d'âge, juste l'envie de féminisme !!

3ème étape: inscrivez votre équipe à 50ansfit@gmail.com.

Les capitaines d'équipe recevront toutes les informations utiles par mail !

**Le 31 août départ entre
13h30 et 14h30**

Le chiffre 70

C'est le nombre de femmes assassinées par leur (ex) conjoint depuis le début de l'année !

La plupart avait porté plainte. Pas une fois, mais plusieurs fois. Elles ont été tuées par arme à feu, par arme blanche, étranglées... Certaines, comme Julie Douib, avaient même prévenu "il est armé, il va me tuer". Mais rien absolument rien. Cette jeune femme mère de deux enfants n'a pas été entendue : elle est morte et laisse deux enfants orphelins.

On pourrait logiquement imaginer que leur père n'a plus aucun droit sur eux. Mais non l'autorité parentale ne lui a pas été enlevée. Il continue de pouvoir décider, ou refuser des soins . Cette doxa "un conjoint violent est un bon papa" n'est pas seulement archaïque, c'est une souffrance quotidienne pour les enfants, une souffrance quotidienne pour celles et ceux auxquels ils ont été confiés.

C'est un SOS que nous lançons au gouvernement : vous pouvez agir !

Faites appliquer la loi pour que les victimes soient dès la première plainte protégées en attendant une décision de justice, faites appliquer la déchéance de l'autorité parentale systématiquement aux (ex) conjoints violents.

Un peu d'histoire : Journée Internationale des Femmes.

Journée de la femme, Journée Internationale de lutte pour les droits des femmes... il y a plusieurs visions de cette célébration annuelle que plus personne ne semble remettre en question.

Oubliées les polémiques sur l'origine ouvrière ou féministe, soviétique ou américaine, sur l'événement fondateur. C'est l'ONU dit-on désormais, qui a officialisé cette journée en 1977. Une petite mise au point historique n'est pas inutile pour éclairer les différences de point de vue.

De l'histoire et du mythe d'origine

C'est en 1910, à la Deuxième Conférence Internationale des femmes socialistes, à Copenhague, qu'il a été décidé d'appeler « les femmes socialistes de tous les pays » à organiser chaque année une Journée Internationale où les revendications concernant les femmes (principalement le droit de vote) seraient éclairées « conformément à la conception socialiste d'ensemble de la question des femmes ».

Pour Clara Zetkin, à l'origine de cette résolution prise « en accord avec les organisations politiques et syndicales du prolétariat, dotées de la conscience de classe », il s'agissait à la fois d'obtenir que les dirigeants socialistes se préoccupent de la question des femmes et de contre-carrer l'influence des féministes sur les ouvrières. Les femmes socialistes étaient invitées en même temps à créer dans tous les pays des groupes de femmes refusant toute action commune avec les féministes « de la bourgeoisie ».

C'est ainsi que diverses manifestations ont eu lieu, dans différentes capitales entre 1911 et 1918. Et c'est en se réclamant de la « Journée internationale des ouvrières » que le 8 mars 1918 (23 février du calendrier russe) une manifestation d'ouvrières de Petrograd déferla du quartier de Viborg jusqu'à la perspective Newski sans rencontrer d'opposition de la police.

Elle y fusionna avec une manifestation de suffragettes dans une atmosphère de jour de fête.

Dopés par le succès des femmes, les jours suivants, les ouvriers se joignirent au cortège, chantant la Marseillaise. Une semaine plus tard, le Tzar Nicolas 2 abdiquait. Lénine se préparait à rentrer en Russie pour prendre la tête de l'insurrection bolchévique qui renverserait le gouvernement provisoire .

La date du 8 mars est officiellement célébrée en Union soviétique à partir de 1921, puis dans les pays de l'Est après 1945. Plus tard en Chine, au Viêt-Nam et à Cuba.

Dans les années 1960-1970, avec le renouveau du féminisme, le 8 mars a commencé à être célébré (8 mars 1969 à Berkeley, 8 mars 1875 à Paris, contre l'année internationale « de la femme » de l'ONU qui récupère la lutte des femmes). Il était alors admis que cette date commémorait une grève (ou manifestation durement réprimée) de chemisières (ou couturières) new-yorkaises le 8 mars 1857.

Quelle ne fut pas notre surprise lorsque apprenties-historiennes du féminisme nous sommes parties à la recherche de cet événement fondateur . Aucune source historique n'y faisait référence. Ni d'ailleurs la Conférence de Copenhague en 1910, qui n'avait pas non plus spécifié de date.

Les historiennes féministes américaines avaient volontiers diffusé cette légende qu'elles avaient entendue en France, sans doute parce que cela permettait de mettre l'Amérique à l'avant-garde des luttes de femmes ouvrières tout en reprenant une tradition célébrée au Viêt-Nam.

Quand, comment et pourquoi était née cette légende des couturières new-yorkaises ?

On la trouve autour de 1955 dans les colonnes de l'Humanité, de France Nouvelle ou des Cahiers du communisme, sous la signature d'Yvonne Dumont, de Claudine Chomat ou de Madeleine Colin.

Pourquoi avait-il fallu, en pleine guerre froide détacher le 8 mars de son histoire soviétique pour lui donner une origine plus internationale, plus ancienne, plus spontanée que la décision d'un Congrès socialiste ?

Le mythe d'origine était si conforme aux attentes qu'il a longtemps résisté aux démonstrations. L'ONU y faisait encore référence dans sa documentation officielle des années 1990.

Mais notre démonstration a été confirmée et développée par des historiennes américaines et québécoises, et la grève de 1854 a finalement disparu des historiques de la Journée Internationale des femmes. Le pourquoi de ce mythe d'origine garde cependant son mystère. Changement de ligne politique à l'intérieur du Parti Communiste français ? Effet de la déstalinisation et du XX^e Congrès ? Conflit interne à la famille communiste ?

On sait que Madeleine Colin, dirigeante de la CGT, s'opposait à Jeannette Vermeersch et à l'Union des Femmes françaises, et souhaitait mettre l'accent sur une lutte d'ouvrières plutôt que sur l'espace de Fête des mères qu'était devenu le 8 mars en Union soviétique.

L'institutionnalisation

A la suite de l'Année Internationale « de la femme » de l'ONU en 1975, est votée en 1977 la Déclaration 32/142 qui « invite tous les Etats à proclamer [...] un jour de l'année Journée des Nations Unies pour les droits des femmes et la paix internationale ».

Proposée par les pays communistes et apparentés et rejetée par les pays « occidentaux », cette résolution parle plus de « racisme », de « colonialisme » et de « paix » que de discriminations à l'égard des femmes.

Mais elle donne une légitimité internationale à une tradition diverse mais vivace et une occasion de mobilisation des femmes et pour les femmes dans différents pays.

La célébration est officialisée en France en 1982 par François Mitterrand et Yvette Roudy ; aux Etats-Unis en 1980 par Jimmy Carter, puis en 1987 par un vote au Congrès.

Depuis, la Journée des femmes est l'occasion pour les gouvernements d'annoncer des mesures en faveur des femmes, pour les politiques de montrer l'intérêt qu'ils portent à la cause des femmes, pour les médias de faire le point et de constater la persistance des inégalités.

Elle est l'occasion pour le mouvement féministe de mettre en lumière ses revendications et ses contradictions. Dans les pays qui ne reconnaissent ni cette journée, ni les droits des femmes, le 8 mars peut être l'occasion de manifestations courageuses de femmes, parfois durement réprimées.

C'est pourquoi, quelques soient les péripéties de son histoire et les différentes visions qui coexistent, cette journée reste un symbole fort des luttes des femmes et de la solidarité internationale.



Un peu d'avenir : Notre nouveau Lieu d'Accueil et d'Orientation à Bagnolet

L'association FIT Une femme, un toit inaugurer le 31 août 2019 son Lieu d'Accueil et d'Orientation pour jeunes femmes victimes de violences. Ce projet accueillera les jeunes femmes âgées de 15 à 25 ans de l'Est-parisien et de la Seine-Saint-Denis.

Ce LAO accompagnera les jeunes femmes pour les aider à identifier les violences, se protéger et se reconstruire. Focus sur ce projet tant attendu !

Les différentes enquêtes (ENVEFF, VIRAGE...) ainsi que nos observations, montrent que les jeunes femmes sont les premières victimes de violences faites aux femmes mais aussi les dernières à solliciter les structures spécialisées.

Les raisons sont nombreuses : certaines ne repèrent pas les violences qu'elles vivent comme telles, d'autres n'identifient pas les structures d'aide et pour celles qui s'y orientent, elles ne trouvent pas d'accueil adapté à leur âge.

En effet, les professionnel.le.s ne sont pas forcément formé.e.s aux violences faites aux jeunes femmes, les moyens de communication ne sont pas ceux utilisés par les jeunes femmes et les structures spécialisées accueillent un public très large de femmes dont les préoccupations ne sont pas celles des jeunes.

Soucieuses de répondre à ce paradoxe, les Régions Ile de France et Seine -Saint-Denis, l'Observatoire des violences faites aux femmes du 93, l'Observatoire parisien des violences faites aux femmes, l'Agence Régionale de Santé et la Ville de Bagnolet ont sollicité l'association *FIT Une femme, un toit*, pour porter ce projet.

Challenge que nous avons accepté !

Aujourd'hui nous recherchons encore des subventions pour permettre le fonctionnement optimal du lieu et nous espérons que nos efforts portent tous leurs fruits pour une ouverture en septembre.

Quelles sont les missions de ce LAO ?

Repérer les jeunes femmes victimes de violences par le biais de la sensibilisation, les accompagner et favoriser leur émancipation par le collectif.

Nous irons, dans un premier temps, à leurs rencontres. L'association FIT mais aussi tous les professionnel.le.s de terrain du territoire (Conseillères conjugales et familiales, enseignant.e.s, missions locales...). L'association En avant toutes orientera aussi les jeunes femmes via son tchat. Enfin, des ateliers collectifs et de simples moments d'échanges autour d'un café/thé/jus/chocolat auront lieu tous les mercredis après-midi et seront ouverts à toutes les jeunes femmes.

Où est-il ?

A la Maison des Associations de Bagnolet.

Nous souhaitons un lieu chaleureux qui nécessite donc des travaux, financés grâce à la Fondation Saint Gobain. Nous avons également la chance de pouvoir compter sur les magasins BUT via la fondation I Loge You, qui nous font don à la fois du mobilier et des compétences d'une décoratrice. Tous ces partenaires contribuent à ce projet avec une grande motivation. Les locaux promettent d'être accueillants ! Encore un peu de patience...

Qui accueillera les jeunes femmes ?

Une équipe formée aux violences faites aux jeunes femmes. Si nous arrivions à obtenir toutes les subventions nécessaires, elle serait composée de 2 éducatrices, d'1 animatrice-socio culturelle, d'1 responsable. En plus, des membres des partenaires associatifs tels que Voix de Femmes, le CIDFF93... assureront des permanences et des ateliers collectifs.

Et les horaires d'accueil ?

Les matinées : dédiées aux réseaux et partenaires. (réunions internes, rencontres dans les établissements scolaires, temps de formation, suivis des dossiers...)

Lundis, mardis, jeudis et vendredi de 14h-18h : accompagnement individuel – avec ou sans rendez-vous.

Mercredis de 14h à 18h : ouverts à toutes autour d'ateliers collectifs.

Vendredis de 18h à 20h00 : co-construction de projets et gestion de situations « pré-week-end ».

Cette répartition sera réadaptée tout au long de l'expérimentation en fonction des besoins.

Comment nous joindre ?

01 71 29 50 02 / lao@associationfit.org

Adresse postale :
LAO Association FIT
Maison des Associations
79 bis avenue Gallieni
93170 BAGNOLET

2019 : Mission Bien-être au FIT

En 2018 au FIT, 54% des jeunes femmes accueillies, ont été victimes de violences conjugales, 61% de violences sexuelles, 76% de violences intra-familiales. Notre travail est évidemment de les accompagner. Mais nous voulions aller plus loin. Les aider à sortir de cet accompagnement avec ses contraintes, ses obligations, ses engagements et partir en mission pour des moments de bien-être. Rien que pour elles. Juste pour elles. Sans rien en retour.

Grâce à l'Association du Personnel de Clarins, nous avons pu financer des ateliers avec une socio-esthéticienne, Angèle, qui est venue 2 fois 1 mois, offrir tous les jours ses services aux résidentes. Maquillage, soins du visage, massages des mains, du corps, de la tête, manucure... En groupe ou en individuel. Elle a su très vite créer de vrais moments de détente. Elles ont pu reprendre contact avec leurs corps, dans la bienveillance et la douceur. Et si être tou-

chée était trop tôt pour certaines, elle s'est adaptée en leur apprenant l'auto-massage. Et grâce aux dons de FILORGA, Angèle a pu utiliser leurs produits et les offrir aux résidentes à la fin de chaque séance.

Nous avons également mis en place des ateliers coiffure. Parties d'un constat que trop peu de salons savaient coiffer les cheveux frisés, bouclés, et afro, nous avons fait appel à Camara Jourdé, spécialiste des cheveux afro et frisés. 1 fois par mois, par groupe de 5 ou 7, elle leur a donné conseils et astuces pro pour prendre soin de leurs cheveux naturels, les mettre en valeur et les accepter.

Nous avons également proposé quelques cours de yoga les lundi et vendredi. Deux profs, deux pratiques. Ashtanga et Hatha. Elles ont pu découvrir le plaisir de pratiquer un sport doux mais qui remobilise le corps.

Enfin, grâce au financement de la région Ile de France, 14 résidentes réparties en 2 groupes sont parties en séjour bien-être en Savoie, accompagnées par 2 éducatrices. Maison au calme dans la montagne, activités de plein air : équitation, vélo, pédalo, picnic, mais aussi massages, sauna, piscine, découverte d'une ferme... Bref, des séjours dits de « rupture », pour rompre avec les cauchemars, les angoisses, la lourdeur du collectif.

Des séjours qui ont permis aussi aux éducatrices d'expérimenter le harcèlement par téléphone d'un père, ou d'un ex, de l'impact de leurs menaces répétées plus de 30 fois par jour par SMS ou sur répondeur.

Une parenthèse dont elles sont revenues, comme toujours, remobilisées et reboostées. Et 2019 ne fait que commencer...

Portrait : Charlotte

Avec Charlotte, c'est simple et spontané : elle donne immédiatement son accord pour un portrait dans le FIT info. Nous allons échanger à bâtons rompus.

Elle est née et grandit en Seine-Saint-Denis. Ses parents travaillent beaucoup, ils ont un logement confortable, elle ne manque de rien. Elle a deux frères un peu plus âgés qu'elle et une demi-sœur, de 17 ans son aînée qui a quatre filles.

Cette enfance heureuse est émaillée par deux épreuves : sa mère déclare un cancer alors que Charlotte n'a que 4 ans. Une maman happée par des soins lourds et sans cheveux, c'est très difficile pour une si petite fille ; mais heureusement, ce cancer sera guéri. A 11 ans elle perd sa grand-mère adorée, et son père subit une lourde opération.

C'est avec tendresse qu'elle parle de son « papa » qu'elle décrit comme « parfait » : aimant avec ses enfants et petits-enfants et qui assure les tâches ménagères. Lorsqu'il s'agit d'évoquer sa maman, son regard est moins pétillant, comme une incompréhension, un rendez-vous manqué. Elève « petit démon » comme elle le dit en riant, ses parents pensent pouvoir la cadrer dans un collège privé religieux : dissipée en classe, elle est néanmoins une bonne élève. Mais son père malade, elle traîne le soir avec des copines pour rentrer le plus tard possible chez elle... elle fugue, même. C'est lors de l'une de ces fugues qu'elle est violée par plusieurs hommes.

Ce qui normalement aurait dû être jugé aux assises est lamentablement classé « sans suite ». Car oui, le témoignage d'une petite fille de 12 ans n'est pas simple à dérouler, les lieux ne sont pas simples à retrouver. C'est une immense amertume à l'égard de la brigade des mineurs que Charlotte exprime, car à défaut de condamnation des criminels, c'est un signalement à l'Aide Sociale à l'Enfance qui s'enclenche.

Elle demande à quitter le domicile familial et résidera 4 mois dans un foyer trop autoritaire selon elle, suivi d'un retour difficile chez ses parents.

Charlotte entame alors la préparation en alternance d'un bac pro cuisine. C'est un métier difficile, sexiste, surtout en cuisine, et qui l'oblige à mettre les bouchées doubles en tant que fille. Forte de caractère, elle a su au demeurant faire valoir ses compétences, son savoir-faire et s'imposer dans un exercice scolaire de cheffe de brigade qu'elle décrit comme si c'était hier.

Elle a 15 ans lorsqu'elle tombe amoureuse de Kamel qui lui a 18 ans et un appartement à Paris : c'est le grand amour.

Elle s'installe rapidement chez lui. C'est le bonheur : restaurants, visite de la Tour Eiffel, Disney Land. Mais celui qu'elle estimait être l'homme de sa vie devient un autre avec le crescendo d'humiliations et de privations.

Puis arrive la première claque sous le prétexte d'un problème de télécommande, suivie d'injonctions à s'habiller moins court, à se maquiller moins. Elle sent bien que ça cloche, résiste parfois, mais elle exécute souvent ses exigences, portée par le sentiment amoureux... jusqu'à porter le voile « quand ça lui prenait » de l'imposer.

En plus des violences psychologiques et physiques, très vite c'est le viol conjugal. Charlotte le rappelle fermement : être en couple n'implique pas une mise à disposition sexuelle au rythme des envies de l'autre. Classiquement, comme le décrit Charlotte qui connaît maintenant parfaitement les mécanismes des violences faites aux femmes : cette violence prend des formes sans cesse renouvelées et alterne régulièrement avec des épisodes de parfaite tendresse.

En novembre 2015, Kamel a une ultime crise de violence, en pleine rue, devant témoins : des passants qui viennent à son secours, alors qu'il s'enfuit.

Tout bascule : il est quasi-immédiatement arrêté par la police. Charlotte hésite à porter plainte malgré les encouragements des policiers qui lui disent qu'ils ne veulent pas attendre passivement qu'elle meurt sous les coups de son conjoint.

La police elle-même porte plainte car Kamel a été particulièrement violent lors de son arrestation, et Charlotte en fait de même.

Le même mois a lieu la comparution. Lorsque Charlotte, au visage encore tuméfié, croise le regard de Kamel dans le box des accusés, elle est presque attendrie et pleure d'émotion et de terreur à la fois.

Il sera condamné à 8 mois de prison dont 3 avec sursis, versement de 1500 € de dommages et intérêts, interdiction de rentrer en contact avec Charlotte et obligation de soins jusqu'en 2020.

Elle retourne vivre au domicile conjugal cette fois seule et tranquille, le temps qu'il purge sa peine. Mais dès janvier, il est déjà en bas de l'immeuble et envoie ce SMS : « petite pétasse... t'as voulu m'enfermer, tu vas voir, je suis en bas ».

Et la violence se poursuit et redouble durant une année encore, jusqu'à la goutte d'eau qui fait déborder le vase, le moment où Charlotte décide de s'enfuir pour sauver sa peau.

Seule à la rue, elle appelle le 115, qui l'oriente vers une assistante sociale qui a pour seule réponse « on ne peut rien faire pour vous ». Charlotte se retrouve alors projetée dans le bus de la brigade d'assistance aux personnes sans abri (BAPSA), mêlée aux sans-abris, majoritairement des hommes et dort dans un centre d'hébergement d'urgence dans une chambre partagée avec des femmes. Charlotte est terrorisée. Elle bénéficie ensuite d'un contrat jeune majeur qui s'interrompt comme prévu et brutalement à ses 21 ans : elle enchaîne centres d'hébergement pour femmes et hôtels sociaux durant 6 à 7 mois avant que l'association l'Escale à Aubervilliers ne lui propose une orientation vers le « FIT, une femme, un toit ». Mais Charlotte est craintive, elle sonde la notoriété de cet établissement sur les réseaux sociaux avant de dire oui.

En août 2018 elle franchit la porte du FIT et découvre enfin « sa chambre à elle » avec une douche et la sécurité.

Elle peut enfin se poser, tout en jouissant de sa liberté d'aller et venir. Au départ, craintive à l'égard des autres résidentes, elle s'y sent aujourd'hui vraiment bien. Elle a renoué avec ses parents qui ignoraient tout de son errance : pour la première fois depuis 6 ans cette année, elle a passé Noël en famille.

Un jour elle a croisé Kamel dans le métro : son sang s'est glacé, mais, heureusement, il ne s'est rien passé. Elle me montre son avant-bras : tous les deux ont le même tatouage « C+K avril 2015 ». Non, elle n'effacera pas ce tatouage, car Kamel a fait partie de sa vie, pour du positif et du négatif. Aujourd'hui elle fait moins de cauchemar, mais se sait encore fragile.

Charlotte a des projets réalistes : reprendre une formation de CAP serveuse, puisque c'est exigé des employeurs, pour retourner en restaurant, côté salle. Ses yeux pétillent quand elle évoque les pâtisseries renommées, ou les grandes e.s chef.fe.s.

Alors c'est promis, aussi gourmande qu'elle, j'invite Charlotte dans un bon restaurant dès qu'elle a son diplôme !

Directrice de la publication : Marie Cervetti

Responsable de mise en page : Chloé Ponce-Voiron

Rédactrices de ce numéro : Marie CERVETTI, Bénédicte JAULIN, Françoise PICQ, Delphine JARRAUD

Chloé PONCE-VOIRON, Amandine MARVAL

11, boulevard des Filles du Calvaire - 75003 Paris - Tel : 01 44 54 87 90 - Fax: 01 44 54 87 92 - www.associationfit.org